

INVITÉE DE LA SEMAINE

MARIE-ANDRÉE BESSON

A l'occasion des 30 ans de l'association Solidarité Paysans Jura, une journée de conférences et de débats est organisée le 26 avril 2022, de 9h30 à 16h30, à l'amphithéâtre du LEGTA de Montmorot. L'occasion d'un échange approfondi avec sa présidente.

Solidarité Paysans Jura, qui êtes-vous précisément ?

Créée en 1991, l'association Solidarité Paysans Jura a pour mission de défendre et d'accompagner les agriculteurs et leurs familles confrontés à des difficultés. L'association bénéficie pour cela de l'expertise du réseau national Solidarité Paysans qui couvre 78 départements. En 2021, 86 familles du département sont accompagnées par une équipe de 30 bénévoles et 2 salariées. En parallèle, une salariée coordonne l'action de jardins du partage permettant à des personnes en difficultés sociales de retrouver une petite activité.

Concrètement, quels sont vos actions et vos objectifs ?

Dans une démarche d'éducation populaire, nous cherchons à redonner confiance et à construire des pistes d'avenir avec les personnes accompagnées, à rompre l'isolement en créant du lien avec les services, les administrations ou les acteurs économiques et techniques. La démarche volontaire de la per-

sone concernée constitue une condition indispensable à la mise en place d'un accompagnement. Cet accompagnement est réalisé en binôme par des acteurs de terrain bénévoles.

L'accompagnement de Solidarité Paysans permet une approche globale et personnalisée qui prend en compte la situation humaine, technique, économique, sociale et juridique. Il s'effectue sans limite de durée, dans la confidentialité, le non-jugement et il est gratuit. Il n'a d'autre objectif que de conforter l'autonomie des familles dans leurs réflexions et leurs choix pour la conduite de leur exploitation.

Vous fêterez vos 30 ans, le 26 avril prochain au LEGTA de Montmorot. Quel regard portez-vous sur toutes ces années passées à œuvrer en soutien de la cause paysanne ?

La première remarque c'est que, lorsqu'en 1991 nous avons officialisé la création de l'association « SOS agriculteurs en difficulté », nous n'imaginions pas être au cœur d'une activité de plus en plus intense trente ans plus tard.

Si l'apparition des difficultés en agriculture était un sujet tabou, laissant reposer les difficultés sur la seule responsabilité individuelle des paysans, nous avons vite compris que les difficultés sont la conséquence d'un modèle de développement responsable de

sation des échanges l'augmentation des interdépendances et de la concurrence, le renforcement d'une dynamique de contrôle au détriment de l'accompagnement, ont eu un impact fort sur les exploitations et surtout, sur les paysans et les paysannes.

Le modèle de développement agricole a dénaturé le sens du métier de paysan

la dégradation des conditions de travail des paysans.

Les difficultés se sont installées avec la mise place des lois d'orientation (1960-1962) et de la politique agricole commune, qui, à travers des objectifs officiels de recherche d'autonomie alimentaire, de diminution du prix de l'alimentation et de libération de main d'œuvre pour l'industrie

renaissante, se sont traduit par la réduction du nombre d'exploitations, l'augmentation des volumes de production et un endettement croissant pour de plus en plus de paysans. Ces profonds changements renforcés par la mondialisa-

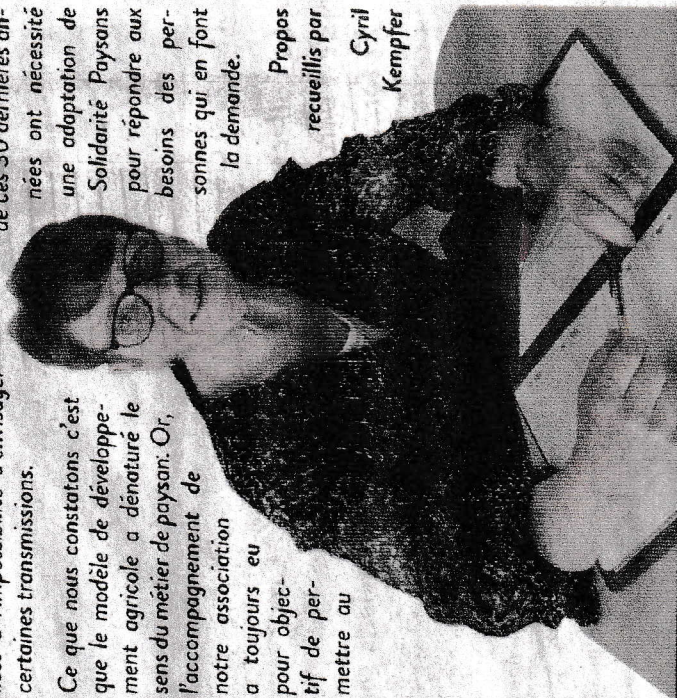
tion ainsi que la fracture avec la société civile.

L'évolution de la taille (en surface, volume de production et surtout en capital financier) des exploitations nous inquiète quant à de nouvelles formes de difficultés liées à l'impossibilité d'envisager certaines transmissions.

Ce que nous constatons c'est que le modèle de développement agricole a dénaturé le sens du métier de paysan. Or, l'accompagnement de notre association a toujours eu pour objectif de permettre au

paysan / paysanne de comprendre ses difficultés afin d'y faire face en faisant des choix qui lui permettent de retrouver la confiance en soi et de tendre vers l'autonomie technique, décisionnelle et morale. De ce fait, les évolutions de ces 30 dernières années ont nécessité une adaptation de Solidarité Paysans pour répondre aux besoins des personnes qui en font la demande.

Propos recueillis par Cyril Kempfer



Contact : E-mail : jura@solidaritepaysans.org
Téléphone : 07 85 58 18 62